

27 mars 2013

13.341

Question Claude Borel**Éoliennes ou nucléaire**

Le développement des énergies renouvelables, notamment les éoliennes, se heurte souvent à de fortes oppositions, en partie liées à la défense d'intérêts très sectoriels et particuliers. Or, ces énergies sont appelées à remplacer un secteur nucléaire aux effets potentiels beaucoup plus dévastateurs.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer quelles conséquences aurait dans la région de Mühleberg un accident de type Fukushima? Quelles seraient les principales communes touchées dans les cantons de Berne et de Neuchâtel? Combien d'habitants seraient contraints de quitter leur domicile? Pendant combien d'années? Quelle serait la couverture d'assurance de ces dommages?

Une réponse écrite est souhaitée.

Cosignataires: C. Bertschi, B. Goumaz, B. Hurni et M. Docourt Ducommun.